



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° CRV - 2 -  
SÉANCE N° 523 DU 26 SEPTEMBRE 2023

### CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FAL 53 DANS LE CADRE DU VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA CRÉATION D'UN CINÉMA PARTICIPATIF

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 19 septembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

#### Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Jonathan Guilemin (à partir de 19 h 09), Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Paul Le Gal-Huamé, James Charbonnier, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 34), Samia Soultani, Vincent d'Agostino et Lucile Perin, conseillers municipaux.

#### Étaient représentés

Bruno Flécharde a donné pouvoir à Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Laurent Paviot a donné pouvoir à Bruno Bertier, Nadège Davoust a donné pouvoir à Geoffrey Begon, Caroline Garnier a donné pouvoir à Georges Poirier, Sébastien Buron a donné pouvoir à Christine Droguet, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Ogbi (jusqu'à 19 h 09), Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Patrice Morin, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Didier Pillon a donné pouvoir à Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent d'Agostino (à partir de 20 h 34) et Henri Renié a donné pouvoir à Lucile Perin.

#### Était absente

Gwendoline Galou, conseillère municipale.

Georges Poirier et Lucile Perin sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 28 septembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 26 SEPTEMBRE 2023

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FAL 53 DANS LE CADRE DU VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA CRÉATION D'UN CINÉMA PARTICIPATIF

Rapporteur : Marie Boisgontier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la délibération du conseil municipal, en date du 20 mars 2023, portant adoption du budget primitif 2023,

Considérant que la transformation de l'Avant-Scène est destinée à accueillir un cinéma participatif pour tous les publics,

Que ce cinéma, lieu de rencontre animé par et pour les habitants, proposerait une programmation originale,

Qu'il viserait, plus particulièrement, les publics jeunes et les seniors, au travers d'ateliers spécifiques (ma petite fabrique du regard ; le voir et le faire, un festival du film d'animation, travail autour du cinéma documentaire),

Que dans ce cadre, la ville de Laval souhaite accompagner la Ligue de l'Enseignement / FAL 53 dans ce projet, par le versement d'une aide financière,

Qu'il convient, par conséquent, d'établir une convention entre la ville de Laval et la Ligue de l'Enseignement / FAL53, en définissant les modalités de versement de cette aide financière,

Sur proposition de la commission cultures et rayonnement de la ville,

DÉLIBÈRE

Article 1er

La convention pour le versement d'une subvention d'investissement de 40 000 euros établie entre la ville de Laval et la Ligue de l'Enseignement / FAL 53 est approuvée.

Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer cette convention, ainsi que tout document afférent.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Camille Pétron en tant qu'élue intéressée au sein de la FAL 53 s'est retirée de la séance et n'a pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault